

Étant donné la situation exacte de cet immeuble, nous pensons qu'il s'agit de la maison appelée couramment : « la petite Mairie ».

En 1873, on exécuta des réparations urgentes au logement de l'instituteur et, après la construction, en 1889, de la nouvelle Mairie et du Groupe scolaire, l'instituteur eut à sa disposition un logement situé au-dessus des salles de classe de garçons.

Un poste d'instituteur-adjoint fut créé en 1879, une Caisse des Ecoles en 1882 ; des Cours d'adultes commencèrent à fonctionner en 1885 et une Bibliothèque populaire communale, fondée en 1906, a été installée dans une salle du rez-de-chaussée de la Mairie ; enfin, les Coopératives scolaires datent de 1928.

Lorsque la population eut diminué et que le nombre des enfants d'âge scolaire eut été moins élevé, le poste d'instituteur-adjoint fut supprimé en 1933, puis, quand après la guerre, le chiffre des naissances augmenta, ce poste a été rétabli vers 1950.

#### b) L'Enseignement : Filles

La Commune loua, en 1828, à M. Claude LocharDET-Jorot, une maison située près de l'église, afin d'y loger l'institutrice.

En 1837, on installa à Pommard des Sœurs de la Providence de Vitteaux dans le but de leur faire donner l'instruction aux jeunes filles et on loua à cet effet une maison appartenant à M. Gagnaire de Joursanvault.

A partir de 1847, un bail fut signé avec M. Trapet-Seguin puis, en 1863, avec M. François Tartois ; en 1855, on avait construit une Salle d'Asile dans la Maison des Sœurs et demandé à Vitteaux une troisième Sœur pour diriger cet Asile.

L'école maternelle, ouverte en 1861, a été transformée en 1887 en école enfantine.

Les Sœurs ayant dû cesser d'enseigner en 1902, elles furent alors remplacées par des institutrices laïques.

La directrice habite au-dessus des salles de classe de l'école de filles et, pour la même raison que les garçons, le poste d'institutrice-adjointe supprimé vers 1933, fut rétabli aux environs de 1950.

#### e) La Salle des Fêtes ou Foyer Familial

Jusqu'en 1932, la commune ne possédait aucun local suffisamment vaste où puissent être organisées les manifestations populaires, publiques ou particulières, comme bals, concerts, noces, banquets, cinéma, etc.

Le besoin d'une salle de ce genre se faisant de plus en plus sentir, le Conseil Municipal décida, le 26 octobre 1932, l'achat à la famille de Blic, moyennant le prix de 33.000 F., de deux maisons situées rue des Marronniers dans le but d'être converties ultérieurement en Salle des Fêtes ou Foyer Familial.

L'année suivante, M. Desbois, Architecte à Beaune, dressa un projet d'aménagement de cette salle, mais, devant l'importance du devis, qui montait à 117.000 F., l'exécution en fut reportée à plus tard.

Finalement, c'est M. E. Pierrot, Entrepreneur, qui procéda en 1939 aux travaux envisagés ; il en résulta une dépense de 75.000 F.

#### f) Le terrain de Sports

Afin de permettre aux enfants des écoles et à la jeunesse de la localité la pratique des exercices physiques fort recommandée actuellement, le Conseil Municipal loua en 1942, à la Société Immobilière de la rue Sainte-Marguerite, moyennant 12.000 F. par an, un terrain de sports qu'il fit aménager l'année suivante, ce qui occasionna une dépense de 15.000 F.

## XI. — LES ÉDIFICES RELIGIEUX

### L'ÉGLISE

#### a) La première église

Vers 450 après J.-C., la religion chrétienne commença à s'implanter à Pommard ; les fidèles du Christ eurent d'abord une petite chapelle avec crypte, car on lit, dans les archives, les noms de personnes qui donnèrent des aumônes à l'église pour être inhumées « in crypta in capella subterranea ».

La religion chrétienne s'étant peu à peu répandue en ce lieu, les habitants, aux environs de 650, firent remanier et, probablement, agrandir leur église, consacrée à la gloire de Dieu, et placée sous le patronage de sainte Agnès, jeune Vierge, martyrisée à Rome vers l'an 305 de notre ère.

Mais, en 736, les Sarrasins envahirent la Bourgogne et détruisirent la plupart des églises ; celle de Sainte-Agnès fut réduite en cendres sous lesquelles elle resta ensevelie jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle.

Relevée vers 1080 par Eudes I<sup>er</sup>, dit Borel, Duc de Bourgogne de 1078 à 1103, appartenant à la première race royale, cette église resta placée sous le vocable de sainte Agnès qui a donc été la première Patronne de la paroisse.

C'est dans cette primitive église qu'ont pris naissance les Confréries du Saint-Sacrement et de Saint-Vincent, dont nous parlerons au cours de cette étude.

La possession de l'église de Pommard a été concédée au Chapitre de Notre-Dame de Beaune par une bulle du Pape Alexandre II datée de 1174.

Comme le revenu de la Cure était devenu important, ledit Chapitre obtint, en 1401, de Milon de Grancey, Evêque d'Autun, que ce revenu soit incorporé à sa manse capitulaire. (Archives communales de Beaune, Carton 97, cote 3)

Jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, les Chanoines de Beaune firent desservir cette église, et, ensuite, ils nommèrent le Curé de la paroisse en question.

Il y avait, dans l'église Sainte-Agnès, une chapelle fondée par Adelinette de Menans, veuve de Hugues de Pommard, qui fut maire de Beaune en 1284.

Cette fondatrice donna à Hugues de Ruffey, curé de la dite paroisse, pour assurer la desserte de la chapelle dont il s'agit, la moitié de la dime perçue sur les habitants du village, ce que le curé accepta, du consentement de Pierre Bertrand, Evêque d'Autun, vers l'an 1330.

On ne sait pas exactement où était située la première église de Pommard, mais il y a de fortes chances qu'elle devait se trouver à l'emplacement où l'on construisit ensuite la seconde, puis la troisième.

Quoi qu'il en soit, la primitive église servit à l'exercice du culte pendant près de trois siècles, de 1080 à 1350 environ.

#### b) La seconde église

La première église de Pommard, placée sous le patronage de sainte Agnès, était probablement en mauvais état au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, car on assure que, vers 1350, les habitants la firent reconstruire entièrement.

Et, comme à cette époque, on craignait les incursions des bandes armées et les pillages qui en résulteraient, ils l'entourèrent de fortifications, sous la protection desquelles ils venaient se retirer en cas d'éminent péril, c'est pourquoi on l'appela, dès lors : « l'église-forteresse de Pommard ».

Voici en quoi consistaient ces fortifications :

On avait creusé, autour de l'église, un fossé assez profond, qui était alimenté, partie par les eaux de la rivière, partie par celles de la Fontaine du Lembot, située sur Volnay.

Entre le fossé et l'église, on avait construit un mur de 50 pieds de haut, soit 16 mètres 50, avec une tour d'égale hauteur et de même circonférence à sa base ; cette tour était bâtie à l'angle sud-ouest de la place, c'est-à-dire du côté de Volnay, sur l'emplacement de la maison LocharDET.

A l'intérieur, contre le mur d'enceinte, étaient adossés des appendices, ou chambres, qui servaient de refuge aux habitants en cas de nécessité.